Image not found or type unknown

Récompense de la communaute

Par **esmeralda**, le **29/01/2015** à **14:00**

Bonjour, actuellement en conflit avec mon ex sur la liquidation de communaute je souhaite savoir si j,ai droit à une récompense car la communaute à régler a la fille majeur de mon ex mari pendant 2 ans des sommes mensuel soit 15000 euros je précise quil n'avait pas la garde de cet enfant, elle faisait des études superieur et n'ayant pas obtenu son diplôme elle a tout laissé tombe. Ne sont pas compris sur ce montant l'alimentaire vetement cadeaux etc....pouvez vous me dire si je peux réclamer recompense. Avec mes remerciements si quelqu'un peut m'éclairer dapres mon notaire oui.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés